

COLLOQUE
SCIENTIFIQUE DE **Economie Sociale et Solidaire**

Organisé par



THÈME CENTRAL

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

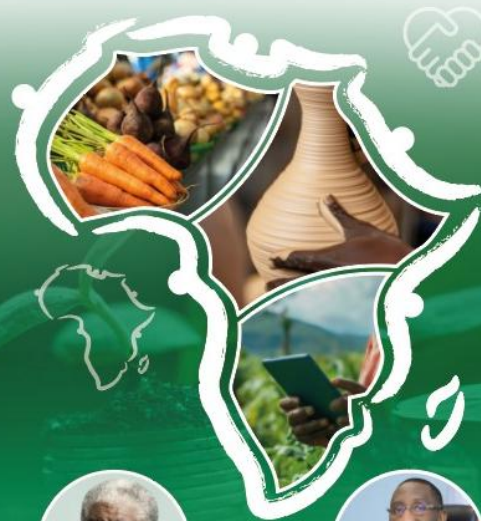
ET DÉVELOPPEMENT DES PAYS AFRICAINS:
ÉTATS DES LIEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES

04-05
NOV. 2024

À la CRRAE-UMOA,
Abidjan, Plateau,
Boulevard Botreau ROUSSEL

+225 07 07 65 54 78

info@africaperspectives.org
www.africaperspectives.org



Sous le parrainage de SEM Robert Mambé BEUGRE,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre des Sports et du Cadre de Vie



Dr Souleymane DIARRASSOUBA
Président du Conseil d'Administration de l'API
Ministre du Commerce et de l'Industrie

RAPPORT



Sommaire

Introduction	3
1. Cérémonie d'ouverture.....	4
2. Conférence inaugurale.....	5
3. Panels et table ronde.....	8
3.1. Panel de haut niveau.....	8
3.2. Panel 1	9
3.3. Panel 2	10
3.4. Panel 3	12
3.5. Table ronde.....	13
4. Réunion restreinte des participants relative à la mise en place de l'observatoire africain de l'ESS	13
5. Communications scientifiques.....	14
6. Cérémonie de clôture.....	22
Annexes.....	24
Annexe 1 : Agenda du Colloque	24
Annexe 2 : Résolutions du Colloque	27
Annexe 3 : Motion de remerciements.....	30
Annexe 4 : Déclaration d'Abidjan sur la mise en place d'un observatoire	31
Annexe 5 : Membres du Comité Scientifique	33

Introduction

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un modèle économique alternatif qui repose sur des principes de solidarité, de coopération et de durabilité. Elle se distingue par des initiatives économiques et sociales qui placent l'humain et les principes de solidarité et de démocratie au cœur de leurs actions.

En Afrique, l'ESS est reconnue pour son potentiel à répondre aux défis de développement tels que la pauvreté, l'exclusion sociale et le chômage en raison de sa longue tradition de pratiques économiques communautaires et solidaires. En effet, selon les résultats de certains travaux scientifiques, l'ESS a un fort potentiel à contribuer au développement local de plusieurs façons. Elle favorise la création d'emplois comme le suggère une étude de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui relève que les coopératives et autres structures de l'ESS en Afrique ont créé des millions d'emplois, souvent dans des régions où les opportunités d'emploi sont limitées (OIT, 2014).

Malgré ses nombreux avantages, l'ESS en Afrique fait face à plusieurs défis. Un des principaux obstacles est le financement. En effet, les organisations de l'ESS ont souvent du mal à accéder aux financements nécessaires pour démarrer ou développer leurs activités. Les institutions financières traditionnelles considèrent souvent que les investissements dans ces organisations sont à un haut niveau de risque (Defourny & Nyssens, 2010).

Par ailleurs, le cadre réglementaire constitue un autre défi majeur. Dans de nombreux pays africains, les lois et réglementations ne sont pas adaptées pour soutenir l'ESS. Par exemple, les coopératives peuvent être soumises à des réglementations qui ne tiennent pas compte de leur nature spécifique, ce qui peut limiter leur efficacité et leur croissance (Chaves & Monzón, 2012).

Le colloque organisé par le Think Tank Africa Perspectives Institute (API) avec ses partenaires vise à explorer les solutions possibles aux différents défis qui retardent le développement de l'ESS en Afrique.

L'objectif général du colloque est de mobiliser les chercheurs, les acteurs institutionnels et les organisations de l'ESS autour de la thématique afin d'explorer les perspectives pour son développement futur.

De façon spécifique, il s'agit de/d' :

- faire un état des lieux des initiatives d'économie sociale et solidaire en Afrique ;
- identifier les défis auxquels ces initiatives sont confrontées ;
- explorer les perspectives et les opportunités pour renforcer l'ESS en Afrique ;
- favoriser les échanges entre chercheurs, praticiens, décideurs politiques et autres acteurs de l'ESS ;
- proposer des recommandations pour les politiques publiques et les pratiques sur le terrain ;
- sensibiliser les collectivités territoriales à l'économie sociale et solidaire et à ses avantages pour un développement économique durable et un ancrage territoriale ;
- proposer des mécanismes de financement de l'ESS en Afrique ;
- mobiliser les gouvernements à soutenir les initiatives innovantes.

Placé sous le parrainage de **SEM Robert Beugré MAMBE**, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, le colloque était articulé autour de sept (07) séquences majeures, à savoir :

- une cérémonie d'ouverture ;
- une conférence inaugurale ;
- quatre panels dont un de haut niveau ;
- une table ronde des praticiens de l'ESS ;
- une rencontre fermée pour l'adoption de la déclaration relative à la création de l'Observatoire Africain de l'ESS ;
- neuf (09) communications scientifiques ;
- une cérémonie de clôture.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été meublée par une série de six (6) allocutions qui a été ouverte par le Président du Comité scientifique du colloque, **Professeur Roch YAO GNABELI**, Enseignant-Chercheur, Directeur Général de la Solidarité et de l'Action Humanitaire au Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté de Côte d'Ivoire. Il a présenté le contexte, l'intérêt et les enjeux du colloque tout en insistant sur la nécessité pour les participants de produire de la connaissance qui soit utile à la fois pour le monde académique et pour les décideurs politiques dans la perspective de développement de l'ESS en Afrique.

Le deuxième discours a été prononcé par Monsieur **Jules GOUHAN**, Président du Réseau Ivoirien de l'Economie Sociale et Solidaire (RIESS). Il a remercié les responsables du Think Tank API pour avoir associé son organisation à cet important colloque et exposé les attentes des acteurs ivoiriens et africains de l'ESS.

Madame Logbo Myss Belmonde DOGO, Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté de Côte d'Ivoire a pour sa part félicité le Président du Conseil d'Administration de API pour l'ingénieuse idée d'organiser cette rencontre de portée internationale. Elle s'est réjouie de la parfaite collaboration entre ses services et le comité d'organisation du colloque. Toute chose qui facilitera la mise en œuvre des recommandations qui y en découleront.

La quatrième allocution a été celle de **Monsieur Alioune Badara DIONE**, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire du Sénégal. Son intervention a porté sur les efforts des autorités de son pays visant à faire de l'ESS un véritable levier de développement. Ces efforts ainsi que l'intérêt accordé à cette problématique ont conduit à la création d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable à la promotion de l'ESS. Ainsi, la Loi d'Orientation relative à l'ESS sous le numéro 2021-28 et son décret d'application sous le numéro 2022-1057 du 03 mai 2022 ont été pris et un Ministère en charge de l'ESS a été créé.

Dr Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président du Conseil d'Administration de API est intervenu à la suite de son homologue sénégalais. Il a remercié les autorités de la Côte d'Ivoire, notamment SEM le Président de la République pour avoir autorisé la tenue de cet important colloque. Il a traduit sa gratitude à SEM **Robert Beugré MAMBE**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de vie pour avoir accepté le parrainage de l'activité et surtout pour sa présence effective à la cérémonie d'ouverture. Il a présenté les missions du Think Tank API en insistant sur la promotion de la recherche, l'innovation et le dialogue intellectuel sur des enjeux cruciaux qui façonnent notre société contemporaine. Pour le PCA, en invitant à la fois les politiques, les chercheurs, les praticiens et les acteurs de la Société Civile à

échanger durant ces deux jours autour du thème « *Economie sociale et solidaire et développement des pays africains : états des lieux, défis et perspectives* », API est dans son rôle. Il a encouragé les participants venus de divers horizons à réfléchir aux meilleures pratiques et aux stratégies innovantes qui peuvent être mises en œuvre pour renforcer le rôle de l'Economie Sociale et Solidaire en Afrique.

Pour clôturer la série des allocutions, la parole est revenue à SEM **Robert Beugré MAMBE**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, parrain du colloque. Il a souhaité la bienvenue aux délégations venues de différents pays frères et félicité **Dr Souleymane DIARRASSOUBA** pour avoir pris l'initiative d'organiser une rencontre internationale sur une problématique qui tient à cœur les Gouvernements africains et singulièrement celui de la Côte d'Ivoire. Monsieur le Premier Ministre a indiqué dans ses propos que SEM Alassane OUATTARA accorde un grand intérêt à un développement inclusif de notre pays. Pour preuve, il a baptisé le plan stratégique 2021-2025 « Côte d'Ivoire solidaire ». Les objectifs prioritaires de cet ambitieux plan est la réduction des disparités régionales et sociales ainsi que de la pauvreté, la consolidation du triptyque « Paix-Sécurité-Justice » afin de renforcer la cohésion sociale. Avant d'ouvrir officiellement les travaux du colloque, il a formulé le vœu que des recommandations pertinentes sortent des réflexions pour orienter et consolider les actions des Etats en matière d'ESS.

2. Conférence inaugurale

La conférence inaugurale a porté sur le thème « **Historique, Valeurs, principes, enjeux et perspectives de l'ESS en Afrique** ». Elle a été animée par le **Professeur Sambou NDIAYE**, Enseignant-Chercheur en sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint- Louis (Sénégal), membre de l'Alliance de Recherche-action Université-Territoires (ARUT), et Président du comité scientifique du Forum Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (FORAESS).

Le conférencier a entamé ses propos par la définition de l'ESS et de ce qu'elle représente pour l'Afrique. Pour lui, il n'y a pas de modèle de l'ESS car celle-ci n'est pas une économie palliative. Elle fait partie de l'ADN de l'Afrique, c'est une pratique allogène. Elle répond à la vision du monde de l'Afrique.

Il a structuré son intervention autour de six points clés.

(i) De l'économie sociale et solidaire : économie plurielle, alter économie

Pour le Pr NDIAYE, l'ESS est une économie plurielle ; elle est à la fois marchande basée sur le profit, non-marchande basée sur la distribution et non monétaire basée sur la reconnaissance. La vision de l'ESS est de construire un modèle alternatif de l'économie et faire l'ancrage socio-économique et socio-politique de l'économie. Elle vise à repenser l'économie et le social. L'ESS permet de démocratiser l'économie. C'est une trilogie entre l'Etat, le marché et la société civile. Sa formalisation vient de l'occident, mais les pratiques sont bien africaines. Elle repose sur des principes humains qui internalisent les caractéristiques qu'on ne retrouve pas dans l'économie traditionnelle.

(ii) Historique de l'ESS en Afrique : les enjeux d'une décolonialité

Selon le conférencier, il est impératif qu'on arrête de penser l'Afrique à travers la colonisation. Avant la colonisation, il existait des pratiques de développement, des pratiques économiques. L'ESS en Afrique, va de pair avec la décolonialité. Pour lui, le secteur informel ne saurait être ignoré en Afrique, car constituant à lui seul, 90% de l'emploi, 90% des entreprises et comptant pour 40% du PIB. Dans ce sens, ne serait-ce pas en fait « l'économie réelle » du continent africain ? N'avons-nous pas, nous africains, une économie que nous ne parvenons pas à caractériser ?

Toutes ces interrogations posent le problème de la systématisation de l'économie africaine. Néanmoins, le Pr NDIAYE a relevé que l'ESS n'est pas une économie propre à l'Afrique. C'est une économie basée sur des critères de rentabilité sociale qui ne s'appliquent pas à l'économie marchande. L'économie africaine proprement dite était une économie traditionnelle plurielle (activités plurielles telles que chasse, cueillette, agriculture, etc.). Il a insisté sur le caractère endogène de l'ESS qui reste tout de même une économie ouverte. Elle n'est ni une innovation contemporaine, ni un amortisseur réponse à la crise, ni un secteur de l'économie, ni une forme transitoire.

(iii) Repères paradigmatiques de l'économie politique

De l'avis de Prof Sambou NDIAYE, l'ESS est une réponse à la demande non satisfaite par le marché, une économie à visage humain, contre la logique du profit, une économie de bricolage impliquant une pluralité d'acteurs. Alliant à la fois l'individuel et le collectif (famille), le bien-être et la cohésion sociale, l'ESS a une logique propre à elle, où il s'agit de faire du profit tout en étant solidaire.

En outre, elle engage des relations écosystémiques alliant le vivant et le non-vivant, le visible et l'invisible, la matérialité et la spiritualité, la raison et l'émotion. C'est une source de réinvestissement social, une économie extensive et différée.

L'ESS est une perspective holistique et systémique, elle est à la quête de l'adaptabilité et refuse le conformisme.

(iv) Essai de typologie de l'ESS en Afrique

Selon le conférencier, diverses formes d'organisation interviennent dans l'ESS, notamment les associations à but non lucratif, les mutuelles, coopératives, les syndicats, les ONG, les AVEC, les tontines, les organisations philanthropiques etc.

La cartographie thématique en termes de recherche tourne autour du petit commerce, de l'économie circulaire, de la finance sociale et du microcrédit, etc.

Il a mis en exergue quatre types d'économie populaire dans le cadre de l'ESS :

- l'économie populaire marchande, valorisant la productivité et le profit ;
- l'économie populaire non monétaire ;
- l'économie populaire de distribution ;
- l'économie populaire solidaire.

Dans les trois derniers types, le profit est encadré.

(v) Potentiel innovateur

Sur cet axe, le conférencier a mis l'accent sur la participation des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des initiatives ESS. En effet, pour lui, Les acteurs de l'ESS étant ancrés dans les territoires, il faut impliquer les collectivités territoriales en les amenant à valoriser le potentiel de ces zones. C'est même le lieu d'encourager l'expérimentation de procédés techniques.

L'ESS est un espace de co-construction, de compromis sociétaux et d'arrangements institutionnels. C'est aussi un levier territorial d'innovations plurielles. Elle vise à encourager l'inclusion socio-économique de ces zones rurales exclues sur le plan socio-économique (de vastes terres et peu d'argent), par l'habilitation et la structuration des couches sociales vulnérables et la citoyenneté active. L'ESS est ainsi un creuset pour l'accélération de la taylorisation des ODD.

(vi) Défis et perspectives de l'ESS

Il ressort de l'exposé de Pr Sambou NDIAYE que les défis à relever pour le développement de l'ESS en Afrique sont nombreux. Ils vont de la viabilité et de la pérennité des organisations de l'ESS à la structuration des filières et des chaînes de valeur, en passant par l'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel et de financement.

Pour relever ces défis, le conférencier a fait les recommandations suivantes :

- plus de reconnaissance et de mobilisation autour de l'ESS ;
- l'évolution des cadres normatifs et réglementaires de l'ESS ;
- la mise en œuvre de politiques incitatives ;
- l'accès à la commande publique par les acteurs de l'ESS ;
- la relance des acteurs coopératifs et communautaires.

Pr Sambou NDIAYE a conclu ses propos en insistant sur le fait que l'ESS constitue un levier de transformation sociale dans un contexte de transition qui demande la prise en compte de plusieurs aspects, notamment :

- une pluralité de transition (alimentaire, économique, agricole, écologique, ...) ;
- la rentabilité sociale ;
- le capital social ;
- le capital relationnel.

A la suite de Pr Sambou NDIAYE, la parole est revenue à **Dr Paul Kammogne FOKAM**, Président du Conseil d'Administration d'Afriland First Group pour une contribution sur le thème de la conférence inaugurale. Son intervention a porté sur l'application pratique de l'ESS à travers le modèle MC2 qu'il a développé dans le cadre de ses activités.

Après avoir présenté les aspects définitionnels et le contexte d'émergence de l'ESS, Dr FOKAM a fait un tour d'horizon des initiatives de lutte contre les disparités à travers le monde dont la dernière est celle de l'Organisation des Nations Unies connue sous l'appellation d' « Objectifs de Développement Durable (ODD) ». Il ressort de son exposé que toutes ces initiatives se sont avérées inefficaces.

Il a par la suite présenté le modèle MC2, inspiré de la formule de Einstein, comme une tentative de réponse. Ce modèle stipule que la victoire contre la pauvreté est possible si et seulement si les **Moyens** et les **Compétences** de la **Communauté** sont mises en commun. Dans cette dynamique, la richesse créée est équitablement distribuée entre toutes les couches de la population. Le modèle MC2 permet de créer des chaînes de valeur dans le domaine agricole avec les agropoles, dans le domaine minier avec les minopoles, dans le domaine de la pêche avec les pêchopoles, etc.

Dr FOKAM a terminé son intervention en insistant sur les cinq piliers qui garantissent le succès du modèle MC2, à savoir :

- éducation des populations ;
- sensibilisation sur la nécessité d'épargner ;
- affectation de cette épargne au financement des activités économiques ;
- réalisation de projets économiques au profit des communautés ;
- réalisation de projets sociaux.

3. Panels et table ronde

Quatre (4) panels dont un (1) de haut niveau ont été animés par des décideurs politiques, des chercheurs et des praticiens de l'ESS.

3.1. Panel de haut niveau

Le panel de haut niveau ayant pour thème « **quelles sont les politiques publiques à mettre en place pour promouvoir l'économie sociale et solidaire (loi, stratégie, fiscalité adaptée) ?** » a été animé par quatre (4) décideurs politiques, à savoir :

- **Maître Adama KAMARA**, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale de Côte d'Ivoire ;
- **Madame Logbo Myss belmonde DOGBO**, Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté de Côte d'Ivoire ;
- **Monsieur Alioune Badara DIONE**, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire du Sénégal ;
- **Monsieur Achille BASSILEKIN III**, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun.

Le panel a été modéré par **Dr Souleymane DIARRASSOUBA**, Président du Conseil d'Administration du think tank Africa Perspectives Institute (API), Ministre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire.

La synthèse des échanges est résumée dans les lignes qui suivent.

Madame Logbo Myss belmonde DOGBO, Ministre de la cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté a fait savoir que la pratique de l'ESS en Côte d'Ivoire est une réalité au regard de la mobilisation des acteurs et des actions entreprises par ces derniers afin de valoriser ce champ qui est porteur d'espoir pour une grande partie de la population. Selon elle, le point défaillant dans ce secteur est l'absence de cadre réglementaire et juridique spécifique. Compte tenu de la prégnance de cette activité sociale, elle a entrepris les diligences nécessaires en vue de la prise d'un décret par le Gouvernement afin de déterminer le cadre règlementaire de l'ESS dans son pays. Elle a formulé le vœu que le projet de décret soit adopté le plus rapidement possible. En outre, elle a identifié un certain nombre de défis, notamment :

- l'accompagnement et la formalisation du secteur de l'ESS ;
- la création de mécanismes facilitant les financements des activités des acteurs de l'ESS.

Afin de relever tous ces défis, Madame la Ministre a invité tous les acteurs à la mutualisation des efforts afin de faire de l'ESS, un creuset de solidarité et d'entraide pour garantir l'inclusion sociale et pérenniser les liens sociaux.

Maître Adama KAMARA, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale de Côte d'Ivoire a été plus optimiste quant à la mise en place du cadre règlementaire visant à restructurer et formaliser l'ESS en tant que pôle économique qui place l'être humain au centre de l'action sociale. Il a insisté sur la mise en place d'un écosystème pour permettre aux personnes les plus vulnérables de s'intégrer plus facilement dans la société. Pour lui, le cadre législatif qui régit les associations et les coopératives existe déjà en Côte d'Ivoire et est en conformité avec les normes de l'OHADA. Pour terminer, il affirme que l'ESS est une réalité en Côte d'Ivoire car elle est constamment mise en œuvre à travers les programmes nationaux de développement (PND). Cependant, il reconnaît que sans un dispositif adéquat de financement, ce secteur ne pourra pas prospérer.

Monsieur Alioune Badara DIONE, Ministre sénégalais de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire a partagé son expérience personnelle et celle de son pays en matière d'ESS et identifié des actions urgentes à mener pour faire de ce secteur un véritable levier de développement socio-économique des pays africains. Entre autres actions, il préconise d'une part, la valorisation des connaissances (l'épistémologie) sur la pratique de l'ESS et d'autre part, l'accélération de la mise en œuvre de plan institutionnel visant à recadrer les activités relatives à la pratique de l'ESS. Pour ce faire, il suggère l'identification des cibles et la définition de la fonction de l'ESS.

Monsieur DIONE a recommandé la création d'institutions d'ESS à l'échelle de chaque pays et des plaidoyers pour une convergence au niveau régional.

Monsieur Achille BASSILEKIN III, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun a fait son intervention par vidéo pré-enregistrée. Il a présenté le parcours et l'expérience de son pays en matière de développement de l'écosystème de l'ESS. Entre autres actions, Monsieur le Ministre a cité la création d'un Ministère de l'ESS en 2004, l'organisation d'un colloque national sur l'ESS afin d'élaborer dans une approche participative les politiques publiques dans le domaine, la formulation d'un plan national de développement de l'ESS, le renforcement du dispositif juridique par l'adoption d'une loi-cadre de l'ESS promulguée en avril 2019, l'implantation de 249 réseaux locaux de l'ESS dans les communes sur tout le territoire, la mise en place d'un registre des acteurs de l'ESS au niveau de chaque commune afin de faciliter la coordination des initiatives locales dans le domaine, et la subvention de projets d'ESS par l'Etat.

Il a terminé ses propos en évoquant les perspectives aussi bien au plan national qu'au niveau africain en matière d'actions diligentes à mener pour consolider l'écosystème de l'ESS en Afrique.

3.2. Panel 1

Ce panel a porté sur le thème suivant : « **Quels partenariats à promouvoir entre les acteurs de l'ESS et les collectivités dans leur ancrage territorial pour un développement local inclusif et durable** ».

Il a été animé par les experts suivants :

- **Monsieur Jean-Jacques YAPO**, Directeur Général de l'Administration du Conseil Régional de la Mé (Côte d'Ivoire) ;
- **Monsieur Malick DIOP**, Co-Président du GSEF Afrique (Sénégal) ;
- **Madame Marie Christina KOLO**, Directrice régionale Océan Indien, PPI - People Power Inclusion (Madagascar) ;
- **Madame Pauline EFFAH**, Coordinatrice de l'ONG Partenariat France et Afrique pour le Co-développement (PFAC) (Cameroun).

Dr Youssouf MEITE, Sociologue, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Directeur Exécutif du RIESS a assuré la modération de panel.

Les échanges ont permis de mettre en lumière la situation actuelle de l'ESS dans les zones d'intervention, en identifiant les modèles de partenariats innovants, les initiatives existantes, les stratégies d'ancrage territorial et l'évaluation d'impact de l'ESS dans nos les localités cibles.

Monsieur Jean-Jacques YAPO a présenté les difficultés que rencontrent les acteurs de l'ESS en Côte d'Ivoire en se basant sur le cas de la région de la Mé où les populations éprouvent des difficultés à s'organiser en association ou à développer la solidarité. Les habitants participent peu à l'élaboration

des politiques locales, malgré le fait que les valeurs et principes de l'ESS s'appuient sur des fondements africains.

Toutefois, M. YAPO a mis en exergue le rôle crucial des Organisations de la Société Civile (OSC) dans le développement de l'ESS. Elles interviennent pour identifier et formaliser les acteurs locaux, notamment en accompagnant et finançant leurs projets. Elles sélectionnent et forment les meilleurs élèves des écoles d'agriculture, les recrutent, et les mettent à la disposition des acteurs de l'ESS. Ces actions contribuent à améliorer le niveau scolaire des enfants, à créer de l'espoir au sein de la jeunesse et favorisent l'épanouissement des populations et le renforcement des capacités pour un meilleur avenir.

Monsieur Malick DIOP a pour sa part, indiqué qu'au Sénégal, l'ESS repose sur deux principes clés en matière de partenariat :

- **la collectivité comme porte d'entrée** : les collectivités locales jouent un rôle central dans la mise en œuvre et le soutien des initiatives ESS.
- **la définition d'un cadre normatif** : l'établissement de règles claires et adaptées pour encadrer et promouvoir l'ESS est essentiel.

Pour **Madame Marie Christina KOLO**, l'ESS reste peu valorisée à Madagascar. Le premier forum consacré à ce domaine s'est tenu en 2024, mettant en avant le concept dominant d'Économie Sociale et de Conservation, qui reflète l'accent mis sur la préservation de l'environnement. Toutefois, le développement et l'impact des initiatives ESS sont limités par un manque d'accompagnement adapté.

Madame Pauline EFFAH du Cameroun, a indiqué que le secteur de l'ESS est assez bien structuré dans son pays avec l'existence de réseaux dans plusieurs collectivités territoriales. Elle a avancé le chiffre de 294 réseaux ESS recensés sur 500 collectivités communales à travers tout le pays.

Toutefois, elle a relevé des différences selon les régions du pays. Si les populations des zones anglophones du Cameroun privilégient les coopératives comme modèle de développement, celles des régions francophones sont moins convaincues de l'efficacité de ce modèle coopératif.

Les échanges au cours de ce panel ont montré que le développement d'un ancrage territorial solide pour les acteurs de l'ESS représente un levier important pour la promotion d'un développement local inclusif et durable. Dans un contexte où les enjeux économiques, sociaux et environnementaux se croisent de manière complexe, les collectivités locales jouent un rôle déterminant en tant que partenaires stratégiques des initiatives de l'ESS. Il apparaît donc important de trouver des solutions aux défis que rencontrent les collectivités pour un meilleur développement de l'ESS.

3.3. Panel 2

Le panel 2 a porté sur le thème suivant : « **Quelles sources de financement, quels partenariats pour les acteurs de l'ESS et quelle fiscalité pour les entreprises de l'ESS ?** ».

Il a été animé par les experts suivants :

- **Madame Aude SALDANA**, Secrétaire Générale du GSEF (France) ;
- **Monsieur Mustapha El BAZE**, Professeur à l'Institut Royal de l'Administration du Territoire de Kenitra (Maroc) ;
- **Madame Denise Fatoumata N'DOUR**, Présidente de l'Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie Sociale INAISE (Sénégal) ;
- **Madame Irène TUO**, Directrice Clientèle AFG Holding (Côte d'Ivoire) ;
- **Dr Yacouba Diagana**, Secrétaire Général ONG action (Mauritanie).

La modération a été assurée par **Dr SANOGO Aly Bale**, Economiste, Enseignant-Chercheur à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).

Ce panel a été l'occasion d'un partage d'expérience sur le financement des acteurs de l'ESS dans différents pays. Il s'agissait pour les panélistes de présenter les structures de financement et les bonnes pratiques dans leur pays respectif.

Madame Aude SALDANA a partagé l'expérience du GSEF qui a été créé avec un ancrage territorial et une appropriation de l'ESS par les communautés dans une approche transversale. En outre, elle a indiqué l'existence au niveau international, de résolutions pour rediriger les financements vers l'ESS. Toutefois, la poursuite du plaidoyer afin d'accroître le financement de l'ESS reste une priorité. Dans cette perspective, la commande publique responsable est un levier important à exploiter.

Monsieur Mustapha El BAZE a axé son intervention sur les stratégies mises en œuvre pour le développement de l'ESS au Maroc. Il explique que tout est parti d'une volonté politique très forte. Le Roi a fait de l'inclusion financière une préoccupation constante. Différentes stratégies d'intervention ont été mises en œuvre en vue de la réalisation de l'objectif royal, notamment, la stratégie nationale de l'ESS, les stratégies de l'inclusion financière, un nouveau modèle de développement et la stratégie de développement du microcrédit. A partir de l'expérience marocaine, M. EL BAZE a identifié trois préalables nécessaires pour la pérennisation des organisations dédiées à l'ESS, à savoir l'existence de structures professionnelles (vision ; capacités managériales), l'existence de financement durable (fund raising ; génération de ressources) et la bonne gouvernance (inclusion des parties prenantes ; transparence ; responsabilité).

Pour **Madame Denise Fatoumata N'DOUR**, au Sénégal, les acteurs de l'ESS ont les mêmes besoins et contraintes que les autres acteurs de l'économie. Toutefois, des réseaux d'acteurs de l'ESS incluant des microfinances et des banques éthiques ont été créés pour faciliter l'accès au financement. Elle a évoqué l'existence de solutions informelles de financement (les prêteurs usuriers et les tontines) en dehors de la microfinance. Il s'agit des solutions informelles. Tout en appelant à des actions pour accompagner et mieux encadrer les tontines, elle invite les acteurs de l'ESS à mener la réflexion sur le cadre juridique nécessaire au bon fonctionnement de la finance participative qu'elle considère comme une solution au financement de l'ESS.

Madame Irène TUO, Directrice Clientèle AFG Holding, en Côte d'Ivoire, fautes de produits bancaires adaptés à leurs besoins et à leurs capacités, les acteurs de l'ESS sont obligés de recourir aux usuriers et aux microfinances qui pratiquent des taux d'intérêt élevés. Elle a plaidé pour un meilleur encadrement des organisations de l'ESS afin de les aider à mieux structurer leurs projets pour les rendre bancables.

Pour **Dr Yacouba Diagana**, l'ESS est peu connue par le Gouvernement mauritanien qui est disposé à mieux la connaître. Le Gouvernement a manifesté la volonté de mettre en place une agence de financement de l'ESS et la promotion d'un guichet unique d'identification des acteurs de l'ESS. Toutefois, le Gouvernement octroie beaucoup de financements pour l'entrepreneuriat des jeunes mais peu d'entreprises sont réellement créées. Il donc est important d'accompagner ces jeunes bénéficiaires de ces financements. Dr Yacouba estime que la coopérative est une notion galvaudée en Mauritanie. Par exemple, elle est vue comme une association de femmes au chômage. Il est indispensable de faire changer cette perception en faisant comprendre que la coopérative permet de gagner de l'argent. Il a insisté sur la nécessité de structurer l'ESS en créant le cadre réglementaire nécessaire et en renforçant les capacités des acteurs en matière de montage de projets de recherche de financement. Pour lui, il

existe deux formes de partenariat : internes et externes. Les partenariats internes impliquent les acteurs de l'ESS. Quant au partenariat externe, il inclut les partenaires techniques et financiers. La mise en place de ces partenariats est conditionnée par un cadre organisé.

En somme, les échanges au cours du panel 2 ont mis en exergue les défis particuliers que rencontrent les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Afrique pour le financement, souvent du fait de l'absence de cadre réglementaire, des produits bancaires non adaptés, de leur structure coopérative, mutualiste, ou associative qui les distingue des entreprises classiques. Toutefois, plusieurs sources de financement et types de partenariats sont disponibles, bien que l'accès à ces fonds puisse varier selon les pays. La fiscalité, quant à elle, apparaît comme contraignante pour les acteurs.

3.4. Panel 3

Organisé autour du thème « **Formation, nouvelles compétences, création d'emploi et insertion socio-professionnelle des jeunes et des femmes dans l'ESS** », et modéré par **Dr Armelle Tania ANDOH**, Sociologue, Enseignante-Chercheuse à l'Université Félix Houphouët-Boigny, le panel 3 a été animé par six experts. Il s'agit de :

- **Monsieur Paul Agenor KOFFI**, Coordonnateur National de Projet au Bureau Pays de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) à Abidjan ;
- **Monsieur BEN ZEGHADI**, Délégué National d'ESS France aux Outres Mer (France) ;
- **Madame Aichata KANE**, Présidente de l'Association Mauritanienne de l'ESS
- **Monsieur Serges MEHI**, Agence Emploi Jeunes (Cote d'Ivoire) ;
- **Monsieur Thimothée DUVERGER**, Ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux et chercheur au Centre Émile Durkheim (France) ;
- **Mademoiselle Cahela KOULEON**, Fondatrice de Culture Konnect, Présidente de l'association RECAH ;
- **Elisé DITCHARE**, Président de l'ENVOL (Bénin).

Deux questions clés ont guidé les échanges : Quelle est la situation actuelle des jeunes hommes et femmes dans la mise en œuvre de l'ESS dans vos différentes structures ? Quels sont les besoins en formation de ces jeunes hommes et femmes ?

Monsieur Paul Agenor KOFFI a indiqué que dans sa résolution de juin 2022 sur l'ESS, l'OIT encourage le travail décent par l'intermédiaire de l'ESS. En Côte d'Ivoire, elle soutient activement les organisations professionnelles de femmes et de jeunes pour promouvoir un travail productif et décent. Sur le plan de la formation, l'OIT mène des actions visant à renforcer l'inclusion financière, l'utilisation des outils numériques, ainsi que la structuration des organisations professionnelles, entre autres initiatives.

Monsieur Serges MEHI a exposé sur les initiatives de la Côte d'Ivoire en faveur de la jeunesse. Il ressort de ses propos que dans le cadre de la politique jeunesse du Gouvernement ivoirien (PJGOUV) pour la période 2023-2025, l'Agence Emploi des Jeunes a mis en place plusieurs initiatives pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier ceux qui ne sont ni formés ni scolarisés. Pour ces jeunes, les actions incluent les programmes d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), les programmes et projets d'auto-emploi, ainsi que les Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO). Afin de renforcer l'efficacité de ces initiatives, l'Agence a adopté l'approche de ESS, en mettant l'accent sur le développement de projets coopératifs pour permettre à une large partie de sa cible, en attente de financement individuel, d'en bénéficier.

Sur la base de leurs expériences sur le terrain et des travaux scientifiques réalisés, les autres intervenants ont souligné les opportunités que l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) offre pour l'emploi des jeunes, notamment en encourageant l'entrepreneuriat social. En effet, l'ESS regroupe plus de 70 métiers répartis dans 12 branches de secteurs professionnels.

Les panélistes ont mis en exergue les opportunités liées à L'ESS en termes de promotion de l'entrepreneuriat social et le travail décent pour les jeunes. Afin d'atteindre un tel objectif, ils ont plaidé pour le renforcement du cadre institutionnel de l'ESS et la création de filières d'ESS dans les universités afin de garantir la formation et le développement des jeunes en Afrique.

3.5. Table ronde

Une table ronde portant sur « **Regard croisé sur les expériences pratiques et les innovations de l'ESS en Afrique** » a été animée par des praticiennes et praticiens de l'ESS. Il s'agit de :

- **Dr BENDE Epse KOUAKOU**, Directrice des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) DGLP (Côte d'Ivoire) ;
- **Madame KAKPOTIA Marie-Claire Koulibaly**, **Présidente DEESS** (Dirigeantes Engagée de l'Economie Sociale et Solidaire (Côte d'Ivoire) ;
- **Madame Patricia GALLO**, Présidente de l'ONG AODI (Côte d'Ivoire) ;
- **Dr Yacouba DIAGANA**, Secrétaire Général de l'ONG ACTIONS (Mauritanie) ;
- **Madame NDEYE SENABOU FALL**, Chargée de projet au FODEM (Sénégal) ;
- **Madame MAPAGA Laetitia**, Président de la Fondation Francis CJ (Gabon) ;
- **Monsieur Cissé BABA**, Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (Mali).

La modération a été assurée par **Monsieur Madi SOLLO**, Président Exécutif de l'ONG Programme d'Appui à l'Insertion Professionnelle et Sociale (PAIPS), Côte d'Ivoire.

Les échanges ont mis en exergue des expériences variées et riches en matière de pratique d'ESS dans certains pays africains. Les Organisations Non Gouvernementales et les groupements de femmes surtout en milieu rural jouent un rôle de premier plan dans le développement de l'ESS. Les intervenants ont montré l'impact considérable de l'ESS en matière d'amélioration des conditions de vie des populations et relevé les défis à surmonter pour une meilleure structuration du secteur. Ils ont appelé à plus d'engagement des autorités politiques et des partenaires techniques et financiers pour faire de l'ESS un levier déterminant du développement des pays africains.

4. Réunion restreinte des participants relative à la mise en place de l'observatoire africain de l'ESS

Le colloque scientifique sur l'ESS est une occasion que les participants ont voulu saisir pour avancer sur des initiatives prises au cours de précédentes rencontres internationales sur la thématique, notamment la mise en place d'un observatoire africain de l'ESS.

Dans cette perspective, une réunion restreinte des participants provenant de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal s'est tenue le 5 novembre 2024 dans l'une des salles dédiées au colloque. Au terme de cette rencontre, une déclaration a été adoptée à l'unanimité des participants.

5. Communications scientifiques

Le troisième temps fort du colloque a été la présentation des travaux de recherche sur l'ESS en Afrique par des chercheurs et des praticiens du domaine. Ainsi sur quatorze (14) communications enregistrées, neuf (9) ont été présentées par leurs auteurs. Deux jurys ont été constitués pour l'évaluation des communications.

✓ Jury 1 :

Président : Pr Coffie Francis-José N'GUESSAN

Rapporteur : Pr Nabontenin Mohamed SILUE

Membre : Dr Soro Amadou

✓ Jury 2 :

Président : Pr BEKE Tite E.

Rapporteur : Dr BECHO Isabelle

La synthèse des communications est présentée dans les lignes qui suivent.

(i) Communication sur « Partage d'expériences et perspectives pour une aventure coopérative dynamique en vue d'impulser l'ESS en Côte d'Ivoire et en Afrique »

Présentée par : Dr AKAFFOU Koffi Kaudjis Agnès épouse YAO et Dr YAO Koffi Patrice

Pour avoir une même compréhension, les auteurs ont rappelé que l'ESS regroupe les structures qui exercent une activité. Contrairement aux autres structures, celles de l'ESS cherchent à maximiser le bien-être social sous certaines contraintes. Parmi ces structures, on note les associations, les mutuelles, les fondations, les coopératives, les entreprises. En Côte d'Ivoire, l'avènement des coopératives remonte aux groupements à vocation coopérative, depuis 1997. Au niveau du fonctionnement, les communicants relèvent que la coopérative est un regroupement de personnes qui respecte un certain nombre de principes : la libre adhésion, un contrôle démocratique, la communauté des biens, la participation aux activités du groupe, la redistribution efficace des excédents. En effet, la coopérative a une spécificité. Étant une association, elle est aussi une entreprise. Elle constitue un outil remarquable d'émergence de populations (surtout vulnérables). Selon les auteurs, cette étude se propose de partager leur expérience pour une aventure coopérative dynamique en Côte d'Ivoire et en Afrique. En ce qui concerne l'apport de leur expérience, il consiste à aider sur l'étendue du territoire ivoirien, les groupes de femmes (âgées de 18 à 60 ans). Les expérimentés aident également des groupes mixtes de jeunes (âgés de 18 à 45 ans) spécifiquement dans les zones rurales. Ceci en leur apportant l'encadrement nécessaire pour une organisation réussie. Il s'est agi principalement de former ces groupes de personnes sur le respect des principes de fonctionnement et des conditions de financement de leur organisation. Cependant, dans leur élan d'entraide, les acteurs ont connu des zones de turbulence avec les crises sociopolitiques et la Covid-19. Toutefois, leur expérience a permis de créer des sociétés coopératives simplifiées avec surtout des comités de gestion.

Séquence des échanges

Questions :

Selon Mme KABORE, compte tenu des divisions qui existent dans les coopératives, comment faire pour que les femmes aient une bonne visibilité ?

Pour Dr KEITA, pourquoi mettre seulement l'accent sur les coopératives pourtant d'autres structures de l'ESS existent bien ?

Mr COULIBALY est parti de l'exemple des problèmes de « tontines », pour demander s'il est possible à l'ESS de trouver les solutions appropriées ?

Réponses apportées :

Le problème de leadership va toujours exister toutes les fois qu'il s'agira de la question de collecte des fonds. Selon les auteurs, pour venir à bout de ce problème de leadership, il faut nécessairement une formation continue et/ou complémentaire des acteurs à la gestion des fonds.

Les communicants ont répondu avoir mis l'accent sur les coopératives par rapport à leurs expériences. Par ailleurs, les communicants soulignent le fait que l'ESS constitue le cadre approprié pour une meilleure (ré)organisation des groupements à vocation coopérative

Mr DIABY intervient pour une contribution. Pour lui, il ne faut pas réduire le problème de leadership aux finances. Il pense entre autres à l'influence de la politique excessive, aux raisons religieuses et aux questions tribales.

(ii) Communication sur « Financement de l'ESS en Côte d'Ivoire »

Présentée par : Dr AMANI Aya Marie Estelle EPSE KONAN

En début de communication, AMANI Aya Marie Estelle a préféré rappeler le fait que l'ESS met l'accent sur le bien collectif et le développement durable à travers les Associations de Valorisation d'Entraide Communautaire (AVEC) créées en 2019. Selon la communicante, le financement des AVEC pose un certain nombre de problèmes. Compte tenu de la nature d'instabilité de production de ces structures, les institutions financières émettent certaines réserves à leur accorder des prêts. Surtout que, le taux d'intérêt d'emprunt reste élevé dans le cadre du financement des structures de l'ESS, il convient de proposer des formes adéquates de financement telles que :

- le financement participatif avec contrepartie ;
- le financement participatif par souscription ;
- le financement par emprunt ;
- le financement participatif sous forme de dons ;
- le private equity / capital- investissement ;
- les obligations à emprunt social.

En Somme, le financement des structures de l'ESS doit se faire dans un cadre réglementaire souple et bien défini qui nécessite une formation adéquate des différents acteurs.

Séquence des échanges

Questions :

Mr DIABY est revenu sur le fait que la communicante dans sa présentation ait occulté le rôle que peut et doit jouer les collectivités locales (Mairie, Conseil régional...). Selon Mr DIABY, que pense la présentatrice du fonctionnement des structures traditionnelles « les tontines ».

Mr DOUMBIA a relevé le fait que les structures de l'ASS fonctionnent avec les microfinances, mais lorsque ces structures prennent une taille importante, la collaboration devient difficile ; quelles solutions peut-on envisager ?

Mr YEO, a évoqué la faillite de l'ancienne Banque ivoirienne « la BNDA » qui accompagnait les agriculteurs. Selon lui, quelles sont les causes de la faillite pour éviter les mêmes réalités aux secteurs de financement actuel ? Par ailleurs, Mr YEO veut savoir si les acteurs de l'ESS font l'objet de prélèvement de taxe, ou bien échappent-ils à cette réalité ?

Réponses apportées :

Pour la communicante, les tontines sont regroupées dans les structures sociales de cotisations.

Concernant la taille grandissante des microfinances, lorsque cela arrive, les structures concernées doivent maintenant se référer aux Banques

Pour ce qui est de la faillite de la BNDA, la communicante évoque purement un problème de gestion (surtout du bien public).

La communicante avoue ne pas avoir une connaissance sur la question de prélèvement de taxes sur les activités de l'ESS.

(iii) Communication sur « Gouvernance et ESS : modèles de gouvernance participative et démocratique dans les organisations de l'ESS »

Présentée par : Dr ADOU Kanga Anick

Selon la communicante, depuis quelques années, l'on remarque la prolifération des organisations à but non lucratif en Côte d'Ivoire. De 1960 à 2024, il y a plus de 10 000 organisations qui sont déclarées et qui fonctionnent en apportant des solutions aux problèmes de la société ; à telle enseigne qu'on a fini par leur attribuer le nom d'organisation de la société civile. Parmi les différentes définitions de la société civile, dans notre cadre retenons que : la société civile est le domaine de la vie sociale organisée qui se fonde sur le volontariat, la spontanéité, l'autonomie vis-à-vis de l'État qui est liée par un lien légal ou un ensemble de règles communes. Elle se distingue de la société en général dans le sens où elle regroupe des citoyens qui agissent collectivement dans un espace public pour exprimer leurs intérêts, leurs passions, leurs idées, pour échanger les informations à des fins communes, puis interpellier les pouvoirs publics et demander des comptes aux représentants de l'État. Selon la communicante, chaque organisation se caractérise par son projet social. Il n'existe donc pas de modèle applicable à l'ensemble des organisations. Chaque organisation choisit le modèle qui lui convient en tenant compte de ses propres réalités. Ce qui a conduit à la question suivante : dans quelle mesure le modèle de gouvernance des ESS évoluant en Afrique, a une influence sur leur financement ?

L'objectif de cette étude est d'analyser la relation entre le modèle de gouvernance dans les organisations de l'ESS et leur financement.

Les premiers résultats ont relevé un paradoxe, surtout au niveau du fonctionnement des organes telle que l'Assemblée Générale (AG). Normalement c'est au cours des AG que les grandes décisions sont prises. La réalité est que les sujets abordés dans les AG ont déjà été traités en amont. Souvent certaines personnes refusent d'y participer parce qu'elles ne voudraient pas aborder certaines questions. Sachant que le modèle d'organisation est démocratique, aucun organe ne devrait faire l'objet de monopole. Ce que les membres de l'organisation ne respectent pas. Aussi, faut-il relever le cumul de pouvoir, surtout par des dirigeants peu ou pas instruits. Ceci conduit à plusieurs frustrations allant à l'encontre du bon fonctionnement des structures de l'ESS. Du côté des finances, il faut relever une certaine gestion opaque du fait du non-accès aux données.

Séquence des échanges

Questions :

Mr EL BAGE apporte une contribution en précisant que les organisations non gouvernementales doivent être des structures professionnalisées et avoir une bonne gouvernance. Ce sont deux conditions très importantes du bon fonctionnement. Cependant, le professionnalisme ne réduit pas nécessairement le bénévolat. Le volontariat peut et doit s'appuyer sur le professionnalisme.

Dr Amalaman Djédou Martin trouve qu'en plus des données qualitatives, il serait plus intéressant d'associer des données quantitatives, c'est-à-dire une étude mixte pour mieux rendre compte des réalités de cette étude. La première question qui suit est de savoir combien ces organisations sociales mobilisent comme fonds auprès des partenaires techniques et financiers, sur les cinq dernières années par exemple ? La deuxième question aborde le volet du financement. Dr Amalaman Djédou Martin a voulu savoir pourquoi la communicante traite les données financières de confidentielles alors qu'il existe une comptabilité qui retrace les finances dans ces organisations ?

Réponses apportées :

La question de savoir combien les organisations sociales mobilisent comme fonds auprès des partenaires s'est posée également à nous, dit la communicante. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous travaillons sur le sujet pour rechercher les indicateurs pouvant nous conduire aux données. Et nous disons que les données financières sont confidentielles parce que dans nos investigations, les dirigeants nous ont fait savoir que les données liées aux finances sont uniquement du ressort des personnes concernées par les questions de finances ; alors que le principe de la démocratie voudrait que ces documents soient accessibles à toute partie prenante.

(iv) Communication sur « ESS : entre autonomisation des femmes, amélioration de la qualité de l'éducation et réduction du travail des enfants vivant dans les communautés cacaoyères de la Côte d'Ivoire »

Présentée par : Dr TANO H Tanoh Fabrice Oswald

Selon le communicant, dans le monde, 250 millions d'enfants ont du mal à réaliser leur potentiel à cause de la pauvreté. En Côte d'Ivoire, la moitié des enfants ont du mal à réaliser leur potentiel. Ceci révèle une crise de l'apprentissage malgré l'accroissement du taux d'alphabétisation, d'où un certain paradoxe. Lequel paradoxe expose la problématique de l'essor de l'économie sociale au regard de l'éducation et la formation. Si on prend la question de la femme spécifiquement, on voit que, une (01) femme sur dix (10) dans le monde vit dans l'extrême pauvreté (selon ONU FEMME, 2024). En Afrique, on a 70% des femmes qui vivent dans la pauvreté. Quant au niveau de l'épargne intérieure en Côte d'Ivoire, il faut retenir que 5,3 milliards de FCFA circulent dans l'informel. Dans un tel pays où 70% du tissu économique se situe dans l'informel, cela conduit naturellement à une conséquence désavantageuse : celle qui contraint le pays à aller rechercher des financements externes, à défaut de mobiliser son épargne intérieure.

Pour y remédier, l'action du communicant porte sur deux directives : une première directive concerne la création d'une économie sociale et solidaire à travers des activités sociales génératrices de revenus comme AVEC. Quant à la deuxième branche, elle fait référence au volet éducatif qui consiste à apporter un soutien éducatif. Selon lui, la combinaison de ces deux branches est sensée améliorer les indicateurs qui suivent : l'autonomisation de la femme, la nutrition, la santé de la famille et la protection de l'enfant.

Ainsi, pour mieux rendre compte de tous ces aspects, la théorie du changement est mise à contribution. S'agissant des résultats observés de cette étude, il faut retenir :

- l'accroissement de la consommation des ménages ;
- la mobilisation de l'épargne ;
- la création d'autres activités collectives ;
- l'augmentation de la capacité de prise de décision ;
- la participation au niveau communautaire ;

- la diminution du stress parental ;
- l'amélioration de l'alimentation.

Aussi, faut-il souligner les perspectives et/ou recommandations suivantes :

- la redéfinition des objectifs des structures de l'ESS pour leur repositionnement dans l'espace communautaire ;
- la création d'un cadre juridique approprié ;
- la création d'une synergie entre les AVEC ;
- surtout favoriser l'inclusion financière des AVEC.

Séquence des échanges

Questions :

Dr KEITA intervient pour féliciter le communicant d'avoir présenté le lien entre l'État et l'ESS ou du moins le cadre dans lequel intervient l'État dans les structures de l'ESS.

Dr Amalaman Djédou Martin pose la question de savoir si le communicant a une connaissance des conséquences négatives sur les femmes bénéficiaires des programmes d'aide aux structures de l'ESS ? car selon lui, les résultats sur le terrain révèlent que ces femmes bénéficiaires qui deviennent autonomes sont souvent victimes de violence conjugale. Par ailleurs Dr Amalaman Djédou Martin demande si le communicant a pu observer réellement l'effet positif sur la cohorte d'enfants enquêtés ?

Mr MALICK évoque la question de la frustration créée par le fait que seulement un tiers (1/3) des femmes soient bénéficiaires des programmes d'aide. Que pense le communicant des autres femmes qui se sentent pénalisées ou oubliées ?

Dr BOKA est intervenu sur le paradoxe lié à l'impact de l'aide accordée aux femmes bénéficiaires. Selon lui, qu'est ce qui explique le fait que les femmes non bénéficiaires mobilisent plus d'épargne que les femmes bénéficiaires ?

Réponses apportées :

Selon le communicant, il n'a pas constaté de cas de victimes de violence directes, mais plutôt il a constaté des conflits de personne dans les communautés. Selon les femmes non bénéficiaires, pourquoi c'est (X) qui a été choisi au lieu de (Y). Ces femmes non sélectionnées se sont senties frustrées. Elles ont trouvé que les critères de sélection des bénéficiaires ne sont pas justes. Ce qui explique par moment des rapports conflictuels entre les femmes.

Pour le communicant, il faut peut-être redéfinir les objectifs des programmes d'aide. L'idée première n'est pas d'aider un petit groupe de femmes, mais plutôt d'amener les femmes à travailler ensemble pour accéder à leur autonomisation.

Le paradoxe observé avec les femmes bénéficiaires des programmes d'aide, relève de la motivation de femmes non bénéficiaires. Ces dernières ont été plus motivées que les bénéficiaires.

(v) Communication sur « Valeur et régulation des cryptomonnaies : une approche d'économie sociale »

Présentée par : Dr KOUAKOU Thiédjé Gaudens-Omer

Selon le communicant, dans un système où le financement de l'économie circulaire demeure un problème, il convient de se poser la question de savoir ce que la crypto-monnaie peut apporter comme solution. De prime abord, on pourrait croire qu'il y a des accointances (points communs) entre la

crypto-monnaie et le champ de l'économie sociale et solidaire. L'argent étant le nerf de la guerre, il se posera toujours le problème de financement.

C'est dans cette optique que la crypto-monnaie a été créée pour contrer les Banques classiques. Ceci en vue d'apporter une solution aux défaillances de l'État et du marché financier mondial. Selon le présentateur, cette monnaie est fondée sur une technologie de base de données qui fonctionne suivant des principes de transparence, d'approche participative, des normes de démocratie et de décentralisation. Aussi faut-il retenir que la crypto-monnaie a une particularité : celle d'être une monnaie très volatile, dont les prix changent très rapidement du jour au lendemain.

Séquence des échanges

Questions :

Mr Kouakou a insisté sur la manière dont le communicant a présenté sa communication. Selon lui en communication, il y a un émetteur, un récepteur et un canal de transmission. Du moment où l'émetteur émet et que le récepteur ne perçoit pas, il y a alors un problème à résoudre quelque part. Il avoue ensuite que le communicant n'a pas été assez précis dans ces explications surtout qu'il n'a pas commencé par définir clairement la crypto-monnaie. Ce qui fait que l'auditoire peut avoir du mal à comprendre le fonctionnement de cette monnaie. Pour finir, il rappelle qu'on parle d'organisations sociales où les membres sont peu lettrés. C'est pourquoi, il s'inquiète que la communication ne soit pas bien comprise d'une personne moins instruite d'un village reculé (comme Ouangolo, zokouké...) de la Côte d'Ivoire.

Mr YEO est revenu sur le fait que le message du communicant soit difficile à saisir par nos populations analphabètes, dans la mesure où la crypto-monnaie est une monnaie qui circule sur internet. Par ailleurs, il voudrait savoir pourquoi le communicant parle d'éthique dans un tel échange de monnaie ? En d'autres termes, est-ce que l'éthique est compatible avec les organismes monétaires ?

Réponses apportées :

En guise de réponse, le communicant rappelle que nous sommes à un colloque international et pense avoir utiliser les termes les plus simples, surtout sans les formules mathématiques. Il est revenu sur la définition de la crypto-monnaie en ces termes : la crypto-monnaie est une monnaie qui n'est pas matérielle, mais plutôt numérique, qui a été créée pour contrarier la monnaie des Banques dites classiques. Elle est gérée directement à travers le Net entre les différents acteurs.

Concernant la question de l'éthique, le communicant a insisté sur le fait que cette caractéristique doit être au cœur de ce système de financement pour un meilleur fonctionnement, surtout que l'immoralité prévaut dans tous les domaines d'activités, y compris le domaine de la religion.

(vi) Communication sur « le nouveau paradigme de l'identité économique : concept significations, visions »

Présentée par : Mody WASSA

Durant son exposé, M. WASSA a mis l'accent sur la définition des concepts clés du nouveau paradigme de l'identité économique. Il en ressort que l'identité économique est un concept définissant les ressources disponibles dans notre environnement proche de notre écosystème afin de créer des conditions de développement durable et viable des populations à travers des circuits courts. Elle permet de découvrir les ressources disponibles afin de créer la chaîne de valeur génératrice de revenus.

Pour le communicant, ce nouveau paradigme a l'avantage d'éviter les conséquences nocives du modèle actuel sur l'environnement et la menace qu'il représente pour les générations futures.

Dans ce cadre, il a identifié six (6) actions attendues du continent africain pour faire face aux nombreux défis de ses populations, à savoir placer l'homme au cœur du développement, baser l'économie sur des bases endogènes, produire pour nourrir et ne doit pas servir de source de production, la jeunesse doit être le moteur de la reconstruction des économies et la formation doit être la clé du succès pour une jeunesse.

(vii) Communication sur « La Technologie Blockchain pour l'économie sociale et solidaire »
Présentée par : Yacouba KOURAOGO

L'exposé fait par Dr KOURAOGO a permis de relever les points saillants suivants. La **Blockchain**, technologie de stockage et de transmission d'informations de manière décentralisée et sécurisée, est souvent associée au domaine financier. Cependant, ses applications vont bien au-delà, notamment dans des secteurs où la transparence, la confiance et l'inclusion sont primordiales. L'**économie sociale et solidaire (ESS)**, qui rassemble des organisations et des entreprises ayant pour objectifs le bien commun, la justice sociale et l'éthique dans les affaires, pourrait tirer de nombreux avantages de cette technologie. En apportant une traçabilité accrue, une gouvernance démocratique et de nouvelles possibilités de financement inclusif, la blockchain offre des solutions concrètes aux enjeux de l'ESS.

Alors que les modèles traditionnels de gestion de données et de gouvernance montrent leurs limites dans ce secteur, la blockchain permet aux acteurs de l'ESS de construire des systèmes plus transparents et collaboratifs, adaptés à leurs valeurs et à leurs missions. De la certification d'origine des produits au suivi des dons en passant par la création de monnaies locales, la blockchain propose un cadre innovant pour répondre aux défis de l'économie solidaire.

Le communicant a tenté de montrer, durant son exposé, comment cette technologie innovante peut révolutionner l'ESS.

(viii) Communication sur « Production de beurre de karité, leadership féminin et autonomisation économique : cas de la coopérative Tcheregnimin de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire »

Présentée par : Dr Djedou Martin AMALAMAN
Co-auteur : Mme Hadja F. OUATTARA

Dr AMALAMAN a présenté un travail de recherche détaillé sur l'ESS en utilisant les femmes productrices de beurre de karité à Korhogo comme champ. Les points importants de son exposé sont synthétisés dans les lignes qui suivent.

Au nord de la Côte d'Ivoire, précisément à Korhogo, la production du beurre de karité est l'affaire de la gent féminine. Plus elles s'y engagent, plus elles en font de cela une activité phare en se mettant en coopérative dans l'intérêt de produire mieux. Ainsi, cette initiative contribue à la naissance d'une solidarité féminine et organique autour de ladite activité, manifestée par leur autonomisation économique et sociale. Cependant, leur implication dans la production du karité n'est pas sans impact. C'est dans ce cadre que cette contribution vise à analyser les défis des coopératives à produire le beurre de karité à Korhogo, le cas échéant, ceux de la coopérative Tchérégnimin. La démarche méthodologie mobilisée pour atteindre cet objectif reste pour l'essentiel, l'approche inductive. Elle s'est articulée autour de la recherche documentaire, de l'observation et des entretiens semi-directifs réalisés auprès de 15 actrices de la coopérative. Les résultats relèvent que l'implication des femmes de Tcheregnimin dans la transformation du karité demeure pour elle une stratégie de lutte contre la pauvreté.

Parallèlement, elles parviennent à être autonome tout en développant un leadership social. Nonobstant cette autonomisation économique, les femmes de la coopérative Tcheregnimin sont confrontées à plusieurs difficultés, notamment dans l'écoulement de leurs productions. Également portées par leur dynamisme économique, elles peinent à concilier la gestion de l'équilibre de leur ménage respectif à celle de leur actionnariat. Cet état de lieu se présente comme des défis à relever pour ces actrices.

(ix)Communication sur « Travail bénévole et accès à un emploi des diplômés de l'enseignement supérieur »

Présentée par : KOUAKOU Kouadio Richmond

M. KOUAKOU a planté le décor au début de son exposé en précisant l'objectif de travail de recherche : quels sont les apports des initiatives bénévoles dans l'accès à l'emploi des jeunes ?

Selon le communicant, plusieurs personnes s'adonnent à du travail bénévole pourtant à taux de rémunération nul. Pour comprendre un tel comportement, il a conduit une enquête auprès des diplômés de l'enseignement supérieur, postulant aux offres de l'agence emploi jeune (AEJ) de l'année 2015. Les analyses économétriques réalisées selon le modèle Tobit généralisé de type II, ont montré que le travail bénévole conduit à l'acquisition d'expériences professionnelles nécessaires à l'emploi. De plus, il permet d'attirer l'attention des recruteurs par une bonne impression au travail. Il convient de noter à la fin de cette étude qu'une partie des jeunes en attente d'un emploi, font du travail bénévole pour acquérir de nouvelles compétences ou expériences professionnelles.

M. KOUAKOU a conclu en insistant sur le fait que le travail bénévole renforce le capital social des jeunes et facilite leur insertion professionnelle.

Séquence des échanges après les quatre dernières communications

Questions :

Après les exposés des quatre derniers communicants, la parole a été donnée à l'assistance pour ses contributions et ses questions. Deux interventions ont été enregistrées, celle de Dr SANOGO et celle de M. YEO.

Dr SANOGO, s'adressant à Dr KOUARAOGO, s'est inquiété de la garantie de sécurité que le bloc Chain peut offrir en raison de la possibilité pour des hackers de décrypter des codes. Il a évoqué des considérations religieuses qui assimileraient la crypto monnaie à une œuvre du diable et a terminé s'interrogeant sur la possibilité pour les acteurs de l'ESS qui sont pour des populations très modestes à accéder à un tel outil. A l'endroit de M. KOUAKOU, il a demandé le type de test statistique effectué pour valider les hypothèses de son travail.

M. YEO également s'est préoccupé de la sécurité de la bloc Chain face au développement rapide de la cybersécurité. Il a jugé inaccessible le bitcoin comme monnaie pour les acteurs de l'ESS dans la mesure où un bitcoin vaut 42 millions de FCFA. C'est pourquoi il a posé la question de savoir s'il existait des sous-monnaies du bitcoin.

Réponses :

M. KOUAKOU a expliqué à l'auditoire la démarche méthodologique utilisée de ses travaux. Il en ressort que le chercheur a eu recours au modèle logit multinomial ainsi que le modèle de tobit généralisé de type 2 qui lui ont permis d'obtenir Ses résultats.

Quant à Dr KOURAOGO, il a rassuré les participants sur la sécurité du bloc Chain et de la crypto monnaie. Face à toutes les inquiétudes soulevées, il s'est montré rassurant en indiquant que les chercheurs travaillent en permanence pour sécuriser ce type de moyen de paiement. Il a précisé qu'il

existe des sous-monnaies qui sont plus accessibles à la masse populaire.

Le Président du Jury a clôturé la série des communications en félicitant tous les chercheurs qui ont présenté des travaux de belle facture ainsi que les participants pour leurs pertinentes contributions.

6. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est déroulée le mardi 5 novembre 2024 de 17h à 18h et a enregistré quatre (4) temps forts, à savoir la lecture des résolutions du colloque, la lecture de la motion de remerciements, la lecture de déclaration d'Abidjan et le discours de clôture.

(i) Résolutions du colloque

Dr Youssouf MEITE, membre du comité scientifique a fait la lecture des résolutions du colloque. Au total, les participants ont formulé trente et une (31) recommandations qui ont été organisées en trois thématiques, à savoir :

- *les politiques publiques à mettre en place pour promouvoir l'ESS ;*
- *les mécanismes de financement de l'ESS et la fiscalité pour les Entreprises de l'ESS ;*
- *la création d'emploi et insertion socio-professionnelle des jeunes et des femmes dans l'ESS.*

Toutes les recommandations ont été consignées dans les résolutions du colloque et sont annexées au présent rapport.

(ii) Déclaration d'Abidjan

La déclaration dite « déclaration d'Abidjan » sur le processus de mise en place d'un observatoire scientifique africain de l'ESS a été lue par les représentants des pays participants au colloque, à savoir la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Cameroun, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal.

Cette déclaration comporte douze (12) points et s'appuie sur les recommandations pertinentes de la Déclaration finale du Forum Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (FORA'ESS Yaoundé 2024) du 28 au 30 mai 2024. Elle appelle à la mise en place, dans une approche de co-construction, d'un observatoire scientifique africain de l'ESS comme levier technique et scientifique du FORA'ESS qui se positionne comme un dispositif de convergence des réseaux africains.

Le contenu détaillé de la déclaration se trouve en annexes.

(iii) Motion de remerciements

Les participants au colloque, à travers leur porte-parole ont adressé une motion de remerciements aux autorités de la Côte d'Ivoire, notamment à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour avoir autorisé la tenue de cette importante rencontre, et à Son Excellence Monsieur Robert Mambé BEUGRE, Premier Ministre, Ministre des sports et du cadre de vie pour sa présence effective à la cérémonie d'ouverture.

Ils ont remercié Dr Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président du Conseil d'Administration du Think Tank Africa Perspectives Institute (API), organisateur de cet important colloque scientifique dont les résultats des travaux vont contribuer sans nul doute à la construction et au développement de l'ESS en Afrique.

Ils ont remercié également l'ensemble des Ministres, le Comité Scientifique ainsi que tous les experts qui ont pris part à la rencontre. Ils ont formulé le vœu que la déclaration d'Abidjan constitue le fait déclencheur du processus de mise en place de l'observatoire africain de l'Economie Sociale et Solidaire.

(iv) Discours de clôture

L'allocution de clôture a été prononcée par Dr Souleymane DIARRASSOUBA, Président du Conseil d'Administration d'API. Il a exprimé à l'endroit des premières autorités de la Côte d'Ivoire, sa gratitude et sa reconnaissance pour leur sollicitude et leur disponibilité qui ont facilité la tenue de cet important colloque. Il a remercié les Ministres qui ont accepté de prendre part aux réflexions malgré leurs agendas chargés ainsi que les partenaires de API pour leur collaboration et leur importante contribution. Il a félicité les membres du Comité Scientifique, avec à leur tête le Professeur Roch YAO GNABELI, pour le don de soi et tous les efforts fournis qui ont permis d'organiser avec succès le colloque.

Dr DIARRASSOUBA s'est réjoui des recommandations pertinentes formulées après deux jours de réflexion et s'est engagé avec son Think Tank à poursuivre le plaidoyer auprès des autorités et des autres parties prenantes pour leur mise en œuvre.

Avant de déclarer clos, les travaux du colloque, il a invité l'ensemble des participants à contribuer à faire de l'ESS un pilier central du développement économique et social, non seulement en Afrique, mais partout dans le monde.

Annexes

Annexe 1 : Agenda du Colloque

JOUR 1 : LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

08h00 - 09h00 : Accueil/enregistrement des participants

09h00 - 10h00 : Présentation des délégations et prestation artistique

10h00 - 11h00 : Allocutions

Intervenants :

- Maire du Plateau ;
- **Prof Roch YAO GNABELI**, Président du comité scientifique ;
- **Monsieur Jules GOUHAN**, Président du RIESS ;
- **Madame Logbo Myss Belmonde DOGO**, Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté ;
- **Monsieur Alioune Badara DIONE**, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire du Sénégal ;
- **Dr Souleymane DIARRASSOUBA**, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président du Conseil d'Administration d'API ;
- **Excellence Monsieur Robert Mambé BEUGRE, Premier Ministre**, Parrain du colloque

11h00 - 12h00 : Conférence Inaugurale

Thème : « Historique, Valeurs et principes, enjeux et perspectives de l'ESS en Afrique »

Conférencier : **Prof Sambou NDIAYE**, PhD en Sociologie, Enseignant-chercheur Université Gaston Berger de Saint- Louis (Sénégal) ; Membre de l'Alliance de Recherche-action Université- Territoires (ARUT) ; Président du comité scientifique du Forum Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (FORAESS).

Contributions : **Dr Paul Kammogne FOKAM**, Président du Conseil d'Administration d'Afriland First Group

12h – 12h15 : Pause-café

12h15 – 14h00 : Panel de Haut Niveau

Thème : « Quelles sont les politiques publiques à mettre en place pour promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (loi, stratégie, fiscalité adaptée) ? »

Panélistes :

- **Maître Adama KAMARA**, Ministre de l'emploi et de la Protection Sociale (Côte d'Ivoire) ;
- **Madame Logbo Myss Belmonde DOGO**, Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté (Côte d'Ivoire) ;
- **Monsieur Alioune Badara DIONE**, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire (Sénégal) ;
- **Monsieur Achille BASSILEKIN III**, Ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat du Cameroun (par vidéo) ;

Modérateur : **Dr Souleymane DIARRASSOUBA**, Président du Conseil d'Administration du Think Tank Africa Perspectives Institute, Ministre du Commerce et de l'Industrie en Côte d'Ivoire

14h – 15h : Pause-Déjeuner

15H - 16H20 -- Panel 1 : « Quels partenariats à promouvoir entre les acteurs de l'ESS et les collectivités dans leur ancrage territorial pour un développement local inclusif et durable ? »

Panélistes :

- **Monsieur Jules KONAN**, Directeur Général de l'ARDCI (Côte d'Ivoire) ;
- **Monsieur Jean-Jacques YAPO**, Directeur Général de l'Administration du Conseil Régional de la Mé (Côte d'Ivoire) ;
- **Monsieur Malick DIOP**, Co-Président du GSEF Afrique (Sénégal)
- **Madame Marie Christina KOLO**, Directrice régionale Océan Indien, PPI - People Power Inclusion (Madagascar)
- **Madame Pauline EFFAH**, Coordinatrice de l'ONG Partenariat France et Afrique pour le Co-développement (PFAC) (Cameroun) ;
- **Monsieur Daniel VICENTE**, Association Habitat Jeunes Sud Aquitaine (France).

Modérateur : Dr Youssouf MEITE, sociologue, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny

16h20 - 17h20 -- Panel 2 : « Quelles sources de financement, quels partenariats pour les acteurs de l'ESS et Quelle Fiscalité pour les Entreprises de l'ESS ? »

Panélistes :

- **Madame Denise Fatoumata N'DOUR**, Présidente de l'Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie Sociale INAISE (Sénégal) ;
- **Madame Aude SALDANA**, Secrétaire Générale du GSEF (France) ;
- **Madame Irène TUO**, Directrice Clientèle AFG Holding (Côte d'Ivoire) ;
- **Virginie LUCAS**, Responsable équipe projet Formation Professionnelle, Insertion Emploi Entrepreneuriat, de l'Agence Française de Développement en Côte d'Ivoire ;
- **Monsieur Mustapha El BAZE**, Professeur à l'Institut Royal de l'Administration du Territoire de Kenitra (Maroc) ;
- **Dr Yacouba DIAGANA**, Secrétaire Général de l'ONG ACTIONS (Mauritanie)

Modérateur : Dr SANOGO Aly Bale, Economiste, Economiste, Enseignant-Chercheur à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)

17h20 - 18h50 -- Panel 3 : « Formation, nouvelles compétences, création d'emploi et insertion socio-professionnelle des jeunes et des femmes dans l'ESS »

Panélistes :

- **Monsieur Paul Agenor KOFFI**, Coordinateur National de Projet au Bureau Pays de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) à Abidjan ;
- **Monsieur Thimothée DUVERGER**, Ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux et chercheur au Centre Émile Durkheim (France)
- **Monsieur BEN ZEGHADI**, Délégué National d'ESS France aux Outre Mer (France) ;
- **Mademoiselle Cahela KOULEON** Fondatrice de Culture Konnect, Présidente de l'association RECAH
- **Monsieur Serges MEHI**, Agence Emploi Jeunes (Cote d'Ivoire) ;
Elisé DITCHARE, Président de l'ENVOL (Bénin).
- **Monsieur Fabrice BALOU**, Responsable du Pôle Jeunesse GSEF (Cote d'Ivoire).

Modérateur : Dr Armelle Tania ANDOH, Sociologue, Enseignant-Chercheur à l'Université FHB

JOUR 2 : MARDI 5 NOVEMBRE 2024

9h - 10h30 : Rencontre fermée pour l'adoption de la déclaration relative à la création de l'Observatoire Scientifique Africain de l'ESS

Modérateur : Prof Sambou NDIAYE, Président du comité scientifique du Forum Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (FORAESS).

9h - 10h30 (en parallèle) : Première série de communications scientifiques
Intervenants : Chercheurs et Comité scientifique

10h30 - 10h45 : Pause-Café

10h45 - 12h45 -- Table ronde des praticiens de l'ESS : Regard croisé sur les expériences pratiques et les innovations de l'ESS en Afrique

Participants :

- **Dr BENDE Epse KOUAKOU**, Directrice des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) DGLP (Côte d'Ivoire) ;
- **Madame KAKPOTIA Marie-Claire Koulibaly, Présidente DEESS** (Dirigeantes Engagée de l'Economie Sociale et Solidaire (Côte d'Ivoire) ;
- **Madame Patricia GALLO**, Présidente de l'ONG AODI (Côte d'Ivoire) ;
- **Dr Yacouba DIAGANA**, Secrétaire Général de l'ONG ACTIONS, Mauritanie ;
- **Madame NDEYE SENABOU FALL**, Chargée de projet au FODEM (Sénégal) ;
- **Madame MAPAGA Laeticia**, Président de la Fondation Francis CJ (Gabon).

Modérateur : Monsieur Madi SOLLO, Président Exécutif de l'ONG Programme d'Appui à l'Insertion Professionnelle et Sociale (PAIPS), Côte d'Ivoire

12h45 - 14h : Pause-Déjeuner

14h - 17h : Communications scientifiques

Intervenants : Chercheurs et Comité scientifique

17h - 18h00 : Cérémonie de Clôture

- Lecture de la résolution du colloque ;
- Lecture de la déclaration des participants ;
- **Allocutions :**
 - ✓ Porte-parole du Comité Scientifique ;
 - ✓ Porte-parole des participants ;
 - ✓ Responsable du Comité d'organisation ;
 - ✓ Prof Salif KONE, Doyen de l'UFRSEG ;
 - ✓ Dr Souleymane DIARRASSAOUBA, PCA de API.

Annexe 2 : Résolutions du Colloque

RESOLUTIONS DU COLLOQUE

Le Think Tank Africa Perspectives Institute (API) et ses partenaires ont organisé les 04 et 05 novembre 2024 à Abidjan, un colloque international sur le thème : « **Economie sociale et solidaire et développement des pays africains : états des lieux, défis et perspectives** ».

Ce colloque scientifique visait à mobiliser les chercheurs, les institutionnels et les acteurs des organisations de l'ESS autour de la thématique afin d'explorer les perspectives pour son développement futur.

Placé sous le parrainage de SEM Robert Beugré MAMBE, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, le colloque était articulé autour de sept (07) séquences majeures, à savoir :

- une cérémonie d'ouverture ;
- une conférence inaugurale ;
- quatre panels dont un de haut niveau ;
- une table ronde des praticiens de l'ESS ;
- une rencontre fermée pour l'adoption de la déclaration relative à la création de l'Observatoire Africain de l'ESS ;
- neuf (09) communications scientifiques et ;
- une cérémonie de clôture.

Le panel de haut niveau a été animé par Maître Adama KAMARA, Ministre de l'emploi et de la Protection Sociale, Madame Logbo Myss Belmonde DOGO, Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté, Monsieur Alioune Badara DIONE, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire du Sénégal et Monsieur Achille BASSILEKIN III, Ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat du Cameroun qui est intervenu via une vidéo. Il a été modéré par Dr Souleymane DIARRASSOUBA, Président du Conseil d'Administration du Think Tank Africa Perspectives Institute (API), Ministre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire.

Les participants à ce colloque proviennent de treize (13) pays : Maroc, Madagascar, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo, Canada, Cameroun, Bénin, Belgique, France, Gabon et Côte d'Ivoire.

Au total, la rencontre a enregistré la participation de 840 personnes sur les deux jours dont 490 le premier et 350 le deuxième jour.

Au terme des travaux les participants ont formulé les recommandations ci-après.

1- Au titre des politiques publiques à mettre en place pour promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (loi, stratégie, fiscalité adaptée) et des partenariats entre les acteurs de l'ESS et les collectivités dans leur ancrage territorial pour un développement local inclusif et durable

Les recommandations suivant cet axe visent à renforcer l'alliance entre ESS et collectivités, en proposant des actions concrètes pour un développement local plus équilibré et harmonieux, notamment l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire (ESS) au niveau national et au niveau des territoires. Cette institutionnalisation passe par :

- la définition d'un cadre réglementaire et juridique des activités des organisations de l'ESS. Pour ce faire, les participants appellent à l'accélération des procédures pour l'adoption de texte

de loi sur l'ESS ainsi que la mise en place de la stratégie nationale de promotion de l'ESS dans les pays africains où ces dispositifs n'existent pas encore ;

- le renforcement du rôle et des missions des collectivités territoriales dans la promotion de l'ESS sur leur territoire, notamment en apportant un soutien accru aux coopératives, mutuelles et associations qui ont toujours été des acteurs de création de valeurs sociales et économiques dans la lutte contre la pauvreté, dans un esprit de solidarité communautaire et familiales ;
- la création des conditions de l'intégration progressive de l'économie sociale dans les politiques publiques de développement local ;
- la réalisation d'actions de sensibilisation des élus et autorités locales à la reconnaissance de l'économie sociale et de son potentiel de création d'emploi, de création de valeurs sociales et économiques ;
- la co-construction des politiques publiques de développement socio-économique dans une approche inclusive avec l'ensemble des acteurs locaux dont les organisations de l'ESS qui sont les principaux acteurs d'**innovations sociales** susceptibles d'apporter de nouvelles réponses aux besoins économiques et sociaux non pourvus ;
- la collaboration pour favoriser la création de partenariats ESS-collectivités pour des projets d'assainissement, de gestion des déchets et d'amélioration du cadre de vie.

2- Au titre du financement de l'ESS et de la fiscalité pour les Entreprises de l'ESS

Le colloque a relevé les défis que rencontrent les acteurs de l'ESS notamment en matière de financement en raison de leur structure coopérative, mutualiste, ou associative qui les distingue des entreprises classiques. Il a mis l'accent sur le cadre fiscal qui constitue une contrainte pour ces acteurs.

Au terme des travaux les recommandations ci-après ont été formulées pour permettre aux acteurs de l'ESS de trouver des financements nécessaires pour leurs activités :

- la création du statut d'organisation de l'ESS matérialisée par la délivrance d'un document administratif ;
- la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant l'accès des organisations de l'ESS au financement public et privé ;
- la création d'un cadre d'échange entre les acteurs de l'ESS et les organismes de financement, pour analyser les évolutions du modèle économique et de financement des entreprises du secteur ;
- la mise en place d'une fiscalité spéciale et favorable au développement des activités des organisations de l'ESS ;
- la facilitation de l'accès aux marchés publics aux organisations de l'ESS officiellement reconnues par la création du cadre institutionnel nécessaire ;
- le renforcement des capacités des acteurs en gestion des organisations de l'ESS ;
- la conception et la mise en place à disposition d'outils de gestion financière spécifiques aux organisations de l'ESS pour leur permettre de produire des états financiers et incidemment leur faciliter l'accès aux crédits bancaires ;
- la poursuite du plaidoyer afin de rediriger les financements vers l'ESS ;
- l'amélioration de la gouvernance des structures de l'ESS en renforçant les capacités managériales de leurs responsables ;
- la structuration des acteurs de l'ESS par filière afin de permettre aux banques et établissements financiers de disposer d'informations nécessaires et fiables sur les acteurs de la filière ;

- une meilleure structuration des tontines en accompagnant les acteurs dans un processus de digitalisation et d'innovation technologique grâce au blockchain par exemple ;
- la poursuite des réflexions sur le cadre juridique approprié au développement de la finance participative ;
- l'élaboration des critères d'évaluation tenant compte des réalités des pays africains ;
- l'accompagnement en formation et en appui technique en se basant sur les besoins exprimés par les acteurs de l'ESS ;
- le développement d'approches théoriques adaptées aux réalités africaines.

3- Formation, nouvelles compétences, création d'emploi et insertion socio-professionnelle des jeunes et des femmes dans l'ESS

Relativement à la formation et à l'insertion des jeunes et des femmes, les actions suivantes sont recommandées :

- établir une cartographie des différentes organisations de l'ESS par domaines d'activité, par région et mettre à jour périodiquement cette base de données ;
- créer un cadre favorable à la recherche et à la production de nouvelles connaissances scientifiques sur les organisations de l'ESS ;
- produire des données statistiques sur les organisations de l'ESS pour mieux orienter les actions et les décisions politiques en faveur desdites organisations ;
- mobiliser la jeunesse dans les initiatives ESS afin de tirer parti de leur dynamisme pour renforcer les projets ESS en les soutenant financièrement ;
- évaluer l'impact social et environnemental des initiatives de l'ESS en matière de bien-être social et de durabilité environnementale ;
- renforcer l'autonomisation des associations de jeunesse en leur fournissant les moyens nécessaires pour réaliser leurs projets de développement local ;
- institutionnaliser des pôles territoriaux pour structurer le soutien aux initiatives ESS et assurer leur pérennité au niveau local ;
- renforcer la formation et la sensibilisation par la mise en place de programmes de formation pour les acteurs de l'ESS et sensibiliser les collectivités sur l'importance de leur rôle dans le développement local ;
- mettre en place un processus de certification des organisations de l'ESS ;
- réaliser un guide de bonnes pratiques de l'ESS.

Fait à Abidjan, le 05 novembre 2024

Annexe 3 : Motion de remerciements

Motion de remerciements

Sensibles à l'accueil chaleureux démontré aux participants,
Sensibles par ailleurs à la qualité des conditions de travail et des échanges durant ces deux jours,
Nous, participants au colloque scientifique sur l'Economie Sociale et Solidaire qui s'est tenu à Abidjan du 4 au 5 novembre 2024,

Exprimons notre reconnaissance à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour avoir autorisé la tenue de cette importante rencontre, et à Son Excellence Monsieur Robert Mambé BEUGRE, Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de Vie pour avoir honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture du colloque,

Adressons nos remerciements au Dr Souleymane DIARRSSOUBA, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président du Conseil d'Administration du Think Tank Africa Perspectives Institute (API), organisateur de cet important colloque scientifique dont les résultats des travaux vont contribuer sans nul doute à la construction et au développement de l'ESS en Afrique,

Remercions également Maître Adama KAMARA, ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Madame Logbo Myss Belmonde DOGO, Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté, Monsieur Alioune Badara Dione, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire (Sénégal) pour leur présence effective et leur participation au panel de haut niveau,

Remercions les membres du comité scientifique et les responsables des structures partenaires, notamment le Réseau Ivoirien de l'Economie Sociale et Solidaire (RIESS), l'UFR SEG de l'Université Félix Houphouët-Boigny, le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) et la Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du CIRES (CAPEC), pour leur implication dans l'organisation du colloque,

Saluons la forte mobilisation des experts et praticiens nationaux et internationaux pour leur mobilisation ainsi que la qualité et la richesse de leurs interventions qui constituent les ingrédients nécessaires à la consolidation de l'écosystème de l'Economie Sociale et Solidaire en Afrique,

Croyons fermement que la déclaration d'Abidjan constitue le fait déclencheur du processus de mise en place de l'observatoire africain de l'Economie Sociale et Solidaire.

Exprimons nos remerciements au Peuple ivoirien, pour son hospitalité.

Fait à Abidjan, le 5 novembre 2004

Les participants

Annexe 4 : Déclaration d'Abidjan sur la mise en place d'un observatoire scientifique de l'ESS

Déclaration sur le processus de mise en place d'un observatoire scientifique africain de l'ESS

Nous, participants à la réunion d'échanges portant sur le processus de mise en place d'un observatoire scientifique africain de l'ESS, provenant des pays : Côte d'Ivoire Bénin, Cameroun, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal,

ayant pris part au colloque scientifique de l'ESS organisé par le Think Tank Africa Perspectives Institute (API) à Abidjan (Côte d'Ivoire) tenu les 4 et 5 novembre 2024,

s'appuyant sur les recommandations pertinentes de la Déclaration finale du Forum Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (FORA'ESS Yaoundé 2024) du 28-30 mai 2024,

sommes convenus de ce qui suit :

- 1.** Affirmons le droit des populations africaines à vivre dans une Afrique stable, unie et prospère et à profiter des innombrables ressources dont dispose le continent dans un monde plus équitable, plus solidaire et plus juste ;
- 2.** Réaffirmons que les pratiques africaines d'Economie Sociale et Solidaire, nourries sur la base des traditions de solidarité, de cohésion sociale, de réciprocité, de primat de la personne, du travail et des ressources naturelles, constituent un creuset d'innovations sociales permettant de réinventer des économies territoriales viables, socle de la refondation de l'Afrique ;
- 3.** Convenons de mettre en place un observatoire scientifique africain de l'ESS comme levier technique et scientifique du FORA'ESS qui se positionne comme un dispositif de convergence des réseaux africains ;
- 4.** Réaffirmons l'importance d'engager une dynamique de co-construction de l'observatoire avec tous les pays africains mobilisés autour de l'ESS en s'appuyant sur les principes de participation inclusive, équitable, respectueuse des spécificités des pays et des divergences de points de vue ;
- 5.** Convenons que les missions de l'observatoire scientifique ESS peuvent être systématisées comme suit :
 - un cadre de production de connaissances probantes, d'apprentissage et d'échanges sur les dynamiques d'ESS ;
 - un espace de suivi- évaluation et de capitalisation des dynamiques ESS ;
 - une plateforme virtuelle de partage et de diffusion d'expériences d'ESS, en vue de contribuer à la visibilité et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en Afrique ;
 - un dispositif de promotion des outils de promotion et de gestion des dynamiques ESS ;
 - un dispositif de valorisation et de reconnaissance de la contribution plurielle de l'ESS ;
- 6.** Convenons de l'importance de la décolonialité de l'ESS en produisant des connaissances endogènes sur la base des réalités africaines d'ESS ;
- 7.** Convenons de l'importance de produire des indicateurs spécifiques d'évaluation des dynamiques ESS en Afrique ;
- 8.** Invitons à procéder à un changement épistémique de la position des chercheurs et envers les savoirs et les pratiques endogènes en valorisant les univers épistémiques des praticiens de l'ESS ;

- 9.** Insistons sur la nécessité de mutualiser les initiatives de réseautage et d'observatoires en cours en Afrique ;
- 10.** Rappelons la nécessité de collaborer avec les institutions sous régionales, régionales et internationales mais également les réseaux et mécanismes déjà existants autour de l'ESS en Afrique ;
- 11.** Soulignons l'importance de fonctionner par collèges thématiques intégrant les diverses catégories d'acteurs (chercheurs, praticiens, formateurs- accompagnateurs- incubateurs, État, collectivités territoriales, partenaires au développement) ;
- 12.** Invitons le Comité ad hoc du FORA 'ESS à accompagner le processus de mise enplace de l'observatoire autour d'un groupe de travail pour donner un contenu au projet et partager l'idée au niveau des réseaux.

Fait à Abidjan, le 05 novembre 2024

Annexe 5 : Membres du Comité Scientifique

Réf	Nom & Prénoms	Fonction/Structure	Emails
1	Prof Roch YAO GNABELI	Président du CS, Sociologue, UFHB/RIESS	roch.gnabeli61@gmail.com
2	Dr Vasseko KARAMOKO, MC	Membre du CS, Sociologue, UFHB/RIESS	vasseko@yahoo.fr
3	Dr BROU Bosson Jean-Marcelin, MCA	Membre du CS, Economètre, UFHB/UFR-SEG	jmbbrou@gmail.com
4	Dr N'GUESSAN Coffie José Francis, MC	Membre du CS, Economiste, UFHB/UFR-SEG	coffiejose@yahoo.fr
5	Dr N'ZUE Félix Fofana, MC	Membre du CS, Economiste, UFHB/UFR-SEG	felix.nzue@gmail.com
6	Dr KONATE Fati epse COULIBALY, MCA	Membre du CS, Gestionnaire, UFHB/UFR-SEG	fatikonate2000@yahoo.fr
7	Dr BEKE Tite Ehuitché, MCA	Membre du CS, Economiste, UFHB/UFR-SEG	beketite@yahoo.fr
8	Dr Mohamed Nabonténin Silué, MC	Membre du CS, Sociologue, CIRES	Soroad2016@gmail.com
9	Dr Youssouf MEITE	Membre du CS, Sociologue, UFHB/RIESS	meyouss@gmail.com
10	Dr SANOGO Ali Bale	Membre du CS, Economiste, INJS/RIESS	alybale2000@yahoo.fr
11	Dr Armelle ANDOH	Membre du CS, Sociologue, UFHB/RIESS	armelletania26@gmail.com
12	Dr DAO Daouda	Membre du CS, Economiste, UFHB/UFR-SEG	daouda.dahaux@gmail.com
13	Dr SORO Goundafoly Amadou	Membre du CS, Economiste, UFHB/UFR-SEG	gamasoro@gmail.com
14	Dr KRAMO Germain	Membre du CS, Economiste, CAPEC	germainkramo@gmail.com
15	Dr BECHO Isabelle	Membre du CS, Economiste, CAPEC	isabecho@gmail.com
16	Dr Boka Assa Stéphane	Membre du CS, Economiste, CIRES	stephaneassaboka@gmail.com
17	Dr ASSANDE Paul	Gestionnaire / Financier, UFRSEG/API	assande2000@gmail.com
18	M. Jules GOUHAN	Membre du CS, Président du RIESS	riess.president@gmail.com

C'est quoi API ?

C'est un Think Tank (laboratoire d'idées), qui a pour objet d'élaborer et de diffuser des idées /réflexions et des solutions relatives à la conduite de politiques et de stratégies publiques ou privées dans les pays africains en particulier, et dans le reste du monde en général.

Mission et Vision

✓ **Mission** : Produire et rendre publiques des idées, des ressources intellectuelles et des propositions innovantes en rapport avec les problématiques de développement des pays africains.

✓ **Vision** : Être une force de proposition de politiques publiques et privées pragmatiques pour accompagner le développement durable et inclusif des états africains.

Centres d'intérêts

≡ Economie numérique

▲ Economie sociale et solidaire

▲ Politiques et stratégies de développement en Afrique subsaharienne

💡 Entrepreneuriat et émergence d'un secteur privé compétitif

♻️ Relations internationales

Pôles d'activités

✓ Rencontres scientifiques

API organise des rassemblements d'hommes d'affaires, de politiques, de chercheurs et praticiens à travers des colloques et séminaires internationaux, pour réfléchir sur des problématiques liées au développement du continent africain.

✓ Formation

API forme les jeunes sur des questions d'actualité et leurs responsabilités au sein de la société, à travers des séminaires de formation, des stages d'immersion, des conférences-débats.

✓ Recherches et études

API conduit des travaux de recherches, études techniques et prospectives sur les problématiques de développement de l'Afrique.

Comment adhérer à API ?

Téléchargez la fiche d'adhésion sur le site de API : www.africaperspectives.org

C'est quoi API ?

C'est un Think Tank (laboratoire d'idées), qui a pour objet d'élaborer et de diffuser des idées /réflexions et des solutions relatives à la conduite de politiques et de stratégies publiques ou privées dans les pays africains en particulier, et dans le reste du monde en général.

Mission et Vision

✓ **Mission** : Produire et rendre publiques des idées, des ressources intellectuelles et des propositions innovantes en rapport avec les problématiques de développement des pays africains.

✓ **Vision** : Être une force de proposition de politiques publiques et privées pragmatiques pour accompagner le développement durable et inclusif des états africains.

Centres d'intérêts

≡ Economie numérique

▲ Economie sociale et solidaire

▲ Politiques et stratégies de développement en Afrique subsaharienne

💡 Entrepreneuriat et émergence d'un secteur privé compétitif

♻️ Relations internationales

Pôles d'activités

✓ Rencontres scientifiques

API organise des rassemblements d'hommes d'affaires, de politiques, de chercheurs et praticiens à travers des colloques et séminaires internationaux, pour réfléchir sur des problématiques liées au développement du continent africain.

✓ Formation

API forme les jeunes sur des questions d'actualité et leurs responsabilités au sein de la société, à travers des séminaires de formation, des stages d'immersion, des conférences-débats.

✓ Recherches et études

API conduit des travaux de recherches, études techniques et prospectives sur les problématiques de développement de l'Afrique.

Comment adhérer à API ?

Téléchargez la fiche d'adhésion sur le site de API : www.africaperspectives.org



Siteweb : www.africaperspectives.org

Adresse : info@africaperspectives.org

Adresse géographique : Angré 8ème tranche,
cité CNPS (Résidence Ève), appartement 379,
immeuble 32